



PERMANENCES AU CENTRE SOCIOCULTUREL

1^{er} Mardi du mois	<u>AVOCATS</u>	De 9h30 à 12h30 Gratuit - Sans RDV
2^{ème} Mardi du mois	<u>CICAS</u> Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés Retraite Agirc-Arrco	De 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 16h10 Sur rendez-vous au 08.20.20.01.89
1^{er} Mercredi du mois	<u>UDAF</u> Union Départementale des Associations Familiales	De 9h15 à 12h00 Sur rendez-vous au 05.16.53.00.68
3^{ème} Vendredi du mois	<u>POINT-JUSTICE AGRICOLE</u>	De 9h30 à 12h00 Sur rendez-vous au 05.45.78.05.92
<u>Pour l'année 2023 :</u> 27 Janvier – 24 Mars – 23 Juin – 22 Septembre et 24 Novembre.	<u>FNATH</u> Association des accidentés de la vie	De 14h à 15h30 Sur rendez-vous au 05.46.41.24.85